

DECISION DU PRESIDENT N°2021/0033

NATURE DE L'ACTE : 1.1 MARCHES PUBLICS

TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE AQUATIQUE P. LOISEL A BRETEUIL

Le président de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique

VU la délibération du conseil communautaire en date du 15/07/2020 autorisant le président par voie de délégation à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme adaptée en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget,

VU l'avis d'appel public à la concurrence pour les travaux d'extension du centre aquatique P. Loisel à BRETEUIL publié le 15/09/2021,

VU les crédits prévus au budget de l'exercice en cours,

DECIDE

ARTICLE 1 : de conclure et de signer les marchés relatifs aux travaux d'extension du centre aquatique P. Loisel à BRETEUIL avec :

- **Lot 1 VRD- Gros œuvre** : SARL VANDENBERGHE domiciliée 46 bis rue de la Libération à PAILLART (60120) pour un montant de 144 101.90€ H.T (offre de base) + 3 814.80€ H.T (variante) soit 147 916.70€ H.T soit 177 500.04€ T.T.C.
- **Lot2 Etanchéité** : RAMERY ENVELOPPE SAS domiciliée 8, rue du Bon Médecin à BEAUVAIS (60005) pour un montant de 29 800€ H.T soit 35 760€ T.T.C.
- **Lot 3 Menuiseries extérieures - Métallerie** : SAS TECMIR domiciliée Avenue Roger Dumoulin à AMIENS (80000) pour un montant de 36 489€ H.T soit 43 786.80€ T.T.C.
- **Lot 4 Doublages - Plafonds** : MARISOL SAS domiciliée 24 bis Grande rue de Monceaux à ST OMER-EN-CHAUSSEE (60860) pour un montant de 17 909.11€ H.T soit 21 490.93€ T.T.C.
- **Lot 5 Electricité** : SARL AEM ELEC domiciliée 47, rue Pont Ste Paternie à PONTPOINT (60700) pour un montant de 12 491.24€ H.T (offre de base) + 1209.02€ H.T (variante) soit 13 700.26€ H.T soit 16 440.31€ T.T.C.
- **Lot 6 Chauffage - Ventilation** : SARL A.S.F.B domiciliée 1, rue des Poissonniers à ANSAUVILLERS (60120) pour un montant de 15 000€ H.T soit 18 000€ T.T.C.
- **Lot 7 Revêtements de sols souples** : SAS SEPP Peinture domiciliée Les Alleux à GRANDVILLERS (60210) pour un montant de 7 470.97€ H.T (offre de base) + 4 888.44€ H.T(variante) soit 12 359.41€ H.T soit 14 831.29€ T.T.C.
- **Lot 8 Peintures** : SAS SEPP Peinture domiciliée Les Alleux à GRANDVILLERS (60210) pour un montant de 2 932€ H.T soit 3 518.40€ T.T.C.

ARTICLE 2 : La dépense sera imputée aux crédits prévus à cet effet au budget du présent exercice.

ARTICLE 3 : Le directeur général des services et le trésorier sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision sera transmise à monsieur le Sous-Préfet de Clermont au titre du contrôle de légalité

ARTICLE 5 : La présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du conseil communautaire et figurera au registre des délibérations.

ARTICLE 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de son affichage ou de sa notification.

Fait à BRETEUIL, le 15/11/2021

Par délégation du conseil communautaire,

Monsieur le Président,

Jean CAUWEL



A handwritten signature in black ink, appearing to be "JC", written over the printed name "Jean CAUWEL".